



COMPTE-RENDU

Réunion du GAL

N°07

25/11/2025



Réunion du 25/11/2025
Salle des fêtes de Saint-Julien-en-Born



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



***La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire***

Table des matières

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS	3
ASSISTAIENT EGALLEMENT	4
RAPPEL ORDRE DU JOUR	4
RESUME DE LA SEANCE	5
Point d'actualités	6
◆ Agenda du GAL	6
◆ Résultats de la consultation écrite	6
◆ Clôture de l'appel à projets fiche-action 2 « Tourisme durable »	6
◆ Comité de suivi des fonds européens	6
◆ Evaluation à mi-parcours du programme	7
◆ Approbation du compte-rendu du GAL 06 du 30/09/2025	8
L'avis d'opportunité	8
Projets présentés pour avis d'opportunité	9
<i>Ingénierie Agenda 21_COMMUNE DE MIMIZAN</i>	9
<i>Ingénierie Territoire zéro chômeur de longue durée_Communauté des communes de Mimizan</i>	11
<i>Création d'un tiers lieu en cœur de bourg à Mézos_XL Habitat</i>	13
<i>Réalisation d'un documentaire « Au fil de l'eau »_Communauté des communes de Côte Landes Nature</i>	15
<i>Redynamisation du cœur de bourg_Commune de Linxe</i>	16
Sélection du GAL : programmation du FEDER	18
Projets présentés en sélection	18
<i>Ingénierie NOMAD' 2025_Pays Landes Nature Côte d'Argent</i>	18
<i>L'abeille noire des Landes de Gascogne - Mise en place d'une structure de conservation et de valorisation sur le Territoire Landes Nature Côte d'Argent_Conservatoire des Races d'Aquitaine</i>	19
<i>Création d'une section coiffure pour une offre de formation en apprentissage_Institut de formation des Grands Lacs</i>	19

Le GAL s'est réuni à Saint-Julien-en-Born à la salle des fêtes
le 25 novembre 2025, à 18h.

MEMBRES PRESENTS, EXCUSES, ABSENTS

Collège public								
Titulaires				Suppléants				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
DOUSTE	Françoise	x		LARREZET	Hélène			x
THOMAS	Sandrine		x	NADAU	Marie-Françoise			x
SEGAUT	Céline		x	CANTAU	Laetitia			x
PINCE	Laure	x		LEGRAND	Sylvie			x
PONS	Guy	x		FORTINON	Xavier			x
POMAREZ	Frédéric	x		DELEST	Marie-France			x
LEINER	Françoise	x		PUJOS	Eliane			x
THEBAULT	Henri-Jean	x		WEBER	Sophie			x
MOUHEL	Philippe		x	BARRERE	Jean-Louis			x
CAULE	Jean-Claude		x	WATIER	Jean			x
GOMEZ	Arnaud	x		DUCOUT	Gilles			x
MORA	Véronique		x	GALLEA	Thierry			x
PARIS	Julien		x	LESPADE	Jean-Marc			x
TOTAL 13 titulaires				TOTAL 13 suppléants				

En **rouge**, les membres du collège public participants aux votes des projets.

Collège privé								
Titulaires				Suppléants				
Nom	Prénom	Présent	Excusé	Nom	Prénom	Présent	Excusé	
BOUDIN	Yohann		x	DELMON	Nicolas			x
HUGUET-AMBLARD	Valérie	x		LUCCHESI	David			x
DANIEL-CALONNE	Pierre	x		BOISSELIER	Yoan			x
PRIEUR	Isabelle	x		BOIDIN	Laurence			x
PLANTON	Rémi		x	FAVRE	Vincent			x
VERGUIN	Guillaume		x	BONNIER	Béatrice			x
THIZY	Bernard	x		LARUE	Claire			x
GORON	Alizée		x	GRAVELAT	Alexandre			x
LORIES	Ganael		x	FAUCHER GAYRAUD	Laurence			x
LESPES	Delphine		x	CONTE	Thierry			x
CALAIS	Tiffany		x	FAUVEL	Line			x
RONDET	Myriam		x	VIGNERES	Paul			x
PERRIN	Bastien		x	LECRENAIS	Lénaïc			x
WACKENIER-BRUSTIS	Isabelle	x		BAILLARD	Patrick			x
QUILLACQ	Denis	x		DOMER	Térence	x		
PECHAUD	Vincent		x	LORTEAU	Yann	x		
PERENNES	Alban		x	COTTIN	Arnaud			x
GRILLON	Cédric	x		GAILLARD	Amandine	x		
PATOU	Sébastien	x		LECONTE	Yann			x
LAROSE	Estelle	x		JOLIVET	Lisa			x
TOTAL 20 titulaires				TOTAL 20 suppléants				

En rouge, les membres du collège privé participants aux votes des projets.

DOUBLE QUORUM RESPECTÉ :

- Au total, **19 membres sont présents**.
- **Sur 33 votants : 17 membres votants présents** soit 50% des membres ayant pouvoir de vote sont présents.
- Parmi ces 17 membres, **10 sont issus du collège privé** (59% des membres ayant pouvoir de vote sont issus du collège privé).

ASSISTAIENT EGALEMENT

Nom	Prénom	Structure
LOBATO	Annabelle	Région Nouvelle-Aquitaine
LAVAUD	Célia	PETR_Pays Landes Nature Côte d'Argent
TALEDEC	Marie	PETR_Pays Landes Nature Côte d'Argent

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- ◆ Accueil
- ◆ Point d'actualités
 - Agenda
 - Résultats de la consultation écrite
 - Clôture de l'appel à projets « Tourisme plus durable et responsable »
 - Comité de suivi des fonds européens
 - Rencontre des 54 GAL de Nouvelle-Aquitaine
 - Lancement de l'évaluation à mi-parcours
 - Bilan 2026 du GAL
 - Maquette financière
- ◆ Point administratif :
 - Approbation du compte-rendu GAL 06
- ◆ Projets pour avis d'opportunité :
 - MIMIZAN_Ingénierie Agenda 21
 - COMMUNAUTE DES COMMUNES DE MIMIZAN_Ingénierie Territoire zéro chômeur de longue durée
 - XL HABITAT_Création d'un tiers lieu à Mézos
 - COMMUNAUTE DES COMMUNES DE COTE LANDES NATURE_Réalisation d'un documentaire « Au fil de l'eau »
 - LINXE_Redynamisation du cœur de bourg
- ◆ Projets en sélection définitive (programmation du FEDER) :
 - PAYS : Ingénierie NOMAD' 2025
 - CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE : Abeille noire des Landes de Gascogne
 - INSTITUT DE FORMATION DES GRANDS LACS : Création d'un salon école

RESUME DE LA SEANCE

Projet pour avis d'opportunité

Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEDER/FEADER	Montant total éligible	Avis d'opportunité	Note
4	XL Habitat	Tiers lieu à Mézos	60 000 €	2 210 675 €	Favorable	17/20
1	CC. Côte Landes Nature	Documentaire « Au fil de l'eau »	14 000 €	30 000 €	Favorable	15/20
4	Commune de Mimizan	Ingénierie Agenda 21	75 000 €	90 000 €	Favorable	17/20
4	CC. de Mimizan	Ingénierie Territoire zéro chômeur de longue durée	50 000 €	124 000 €	Favorable	18/20
4	Commune de Linxe	Cœur de bourg	80 000 €	3 531 131,41€	Favorable	13/20

Projet pour avis de sélection définitive

Fiche-action	Bénéficiaire	Intitulé du projet	Montant FEDER / FADER	Fonds européen	Sélection du GAL
4	Institut de formation des Grands Lacs	Equipements du salon école	35 792,20 €	FEDER	OUI
6	Conservatoire des races d'Aquitaine	Abeille noire des Landes de Gascogne	50 000 €	FEDER	OUI
6	Pays Landes Nature Côte d'Argent	Ingénierie NOMAD'	25 000 €	FEDER	OUI

Ouverture de la réunion du GAL

Arnaud Gomez, Président du GAL ouvre la séance à 18h et annonce l'ordre du jour.

Point d'actualités

◆ Agenda du GAL

Marie Talédec, animatrice du GAL présente les prochaines réunions du GAL :

- GAL 08 : avant les vacances de février 2026
- Après les élections : renouvellement du collège public et temps d'acculturation aux fonds européens et à la démarche LEADER
- A la rentrée de septembre : reprise des réunions de GAL

En attendant la reprise des auditions des porteurs de projets (avis d'opportunité), des temps de présentation des projets précédemment sélectionnés seront proposés afin de prendre connaissance de l'avancée des projets soutenus.

◆ Résultats de la consultation écrite

Cette consultation écrite avait pour objectif de renouveler les avis d'opportunité relatifs aux projets relevant de l'ingénierie thématique (fiche-action 6), déjà présentés et votés lors des réunions GAL 01 et GAL 02.

Cette procédure est indispensable pour les projets pluriannuels, qui doivent déposer chaque année une nouvelle demande d'aide sur la plateforme Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine, conformément aux exigences de suivi et de financement du programme LEADER.

Les 3 projets soumis à renouvellement d'avis d'opportunité ont obtenu un avis d'opportunité favorable:

- *Pays Landes Nature Côte d'Argent* : Animation des actions au service d'une citoyenneté active 2025-2026
- *Pays Landes Nature Côte d'Argent* : Ingénierie NOMAD' 2026-2027
- *Conservatoire des Races d'Aquitaine* : L'Abeille noire des Landes de Gascogne – année 2026 : mise en place d'une structure de conservation et de valorisation sur le territoire Landes Nature Côte d'Argent

◆ Clôture de l'appel à projets fiche-action 2 « Tourisme durable »

L'appel à projets lancé dans le cadre de la fiche-action 2 « Développer et valoriser un tourisme durable à l'année » est clôturé. Malgré une campagne de communication dédiée et une diffusion le plus large possible : Sud-Ouest, une interview FGL, les réseaux sociaux, sites internet, offices de tourisme... seuls 3 projets ont été déposés :

- Musée de l'hydraviation de Biscarrosse
- Association des amis du jardin de la côte d'argent
- The Family Van

◆ Comité de suivi des fonds européens

Le Comité de suivi des fonds européens, instance officielle de pilotage et de gouvernance qui réunit l'État, la Région, la Commission européenne et les partenaires territoriaux pour suivre l'avancement et l'efficacité des programmes européens, a réuni 250 participants à Arcachon.

Yves Foulon, Maire d'Arcachon et Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ont rappelé l'importance de ces financements pour les territoires et la nécessité de préserver leur rôle structurant dans la future programmation. Le Président du GAL Cœur Entre Deux Mers portait la voix des GAL de Nouvelle-Aquitaine en rappelant la nécessité de s'appuyer sur les territoires et leur gouvernance pour rapprocher l'Europe des territoires. La Commission européenne a salué la dynamique régionale et insisté sur la visibilité des projets financés dans un contexte de négociations budgétaires sensibles pour le futur budget.

Une table ronde a permis d'échanger sur le budget européen post-2027, marqué par des inquiétudes concernant la cohésion et le développement territorial. La journée s'est poursuivie par des visites de projets soutenus.

◆ Rencontres Inter-GAL de Nouvelle-Aquitaine

L'équipe technique du GAL était présente lors de la rencontre des 54 GAL de Nouvelle-Aquitaine à Poitiers en novembre. Cet événement allie échange de pratiques et formations des équipes techniques aux évolutions réglementaire d'instruction des dossiers.

L'animatrice a présenté lors d'une table-ronde dédiée à l'évaluation à mi-parcours des programmes, la démarche engagée en Landes Nature Côte d'Argent.

◆ Evaluation à mi-parcours du programme

L'animatrice rappelle qu'une évaluation à mi-parcours sera lancée en fin d'année afin d'analyser les premières années de mise en œuvre du programme, d'examiner les projets sélectionnés, de recueillir les témoignages des acteurs et d'identifier les éventuels manques au regard de la stratégie portée par le GAL. Cette évaluation permettra également de préparer les choix stratégiques pour la seconde partie de la programmation, notamment d'éventuels réajustements entre fiches-actions ou la fermeture de certaines d'entre elles.

L'animatrice proposera aux membres intéressés de faire partie d'un noyau évaluateurs pour suivre la démarche.

◆ Bilan du GAL 2026 et maquette financière

L'animatrice présente le bilan de l'animation du programme sur l'année 2025 :

- 3 réunions de GAL (avril, septembre, novembre)
- 2 consultations écrites (appel à projets tourisme, dossiers ingénierie)
- 1 forum du GAL en mai

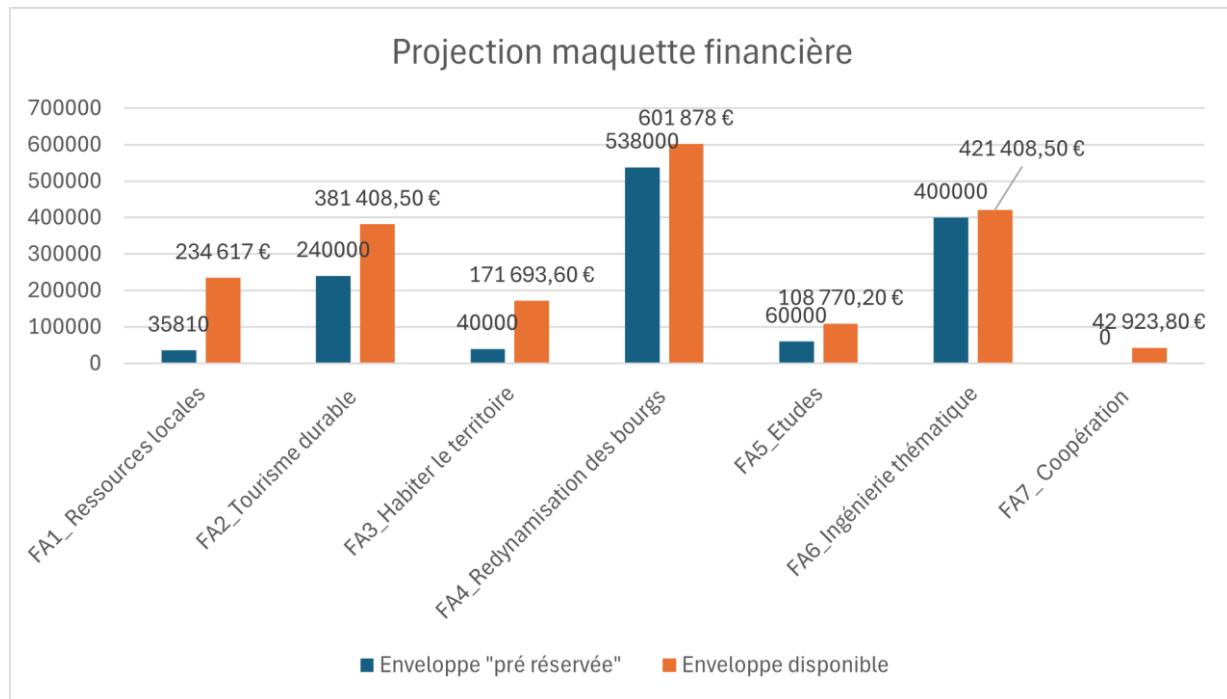
Au niveau de la dynamique de projets :

- 14 projets présentés en avis d'opportunité
- 10 projets conventionnés ou en cours de conventionnement
- 4 demandes de paiement en cours instruction
- 1 dossier payé

La gestionnaire, Célia Lavaud, présente le bilan actuel de la maquette financière du GAL. Au total, depuis le lancement du programme :

- 19 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable, pour un total prévisionnel de 842 814 €
- 8 projets sont conventionnés, pour un total de 236 433 €

Les fiches-actions FEDER « redynamiser les bourgs » et « Ingénierie thématique » sont les plus en tension. A contrario, sur le FEADER peu de projets en été déposés. Enfin, aucun de projet de coopération n'a encore émergé.



L'animatrice précise que l'évaluation à mi-parcours permettra de formuler des propositions stratégiques au regard de la consommation budgétaire, afin d'envisager d'éventuels mouvements de crédits et de renforcer la communication sur les fiches-actions les moins sollicitées.

◆ Approbation du compte-rendu du GAL 06 du 30/09/2025

L'animatrice du GAL, rappelle l'envoi du compte-rendu de la précédente réunion du GAL et interroge le GAL sur d'éventuelles observations.

LE COMPTE-RENDU DU GAL 06 EST VALIDE A L'UNANIMITE

L'avis d'opportunité

L'animatrice présente à quel moment du parcours d'un projet se situe l'avis d'opportunité et les modalités de vote sur les projets.

Il est rappelé que l'avis d'opportunité peut être :

- Favorable : **12 et +**
- Ajournement : **Entre 10 et moins de 12**
- Défavorable : **-10**

Il est attendu du GAL qu'il évalue si le projet présenté est cohérent avec sa stratégie.

Cependant, en aucun cas cet avis ne vaut pas acceptation définitive du projet.

Un avis d'opportunité favorable permet au porteur de projet de déposer une demande d'aide auprès de la Région, autorité de gestion des fonds européens, qui après instruction détermine l'éligibilité technique du projet et le montant de fonds européens pouvant être octroyé.

Si l'instruction régionale valide le projet, le GAL confirmera dans le cadre d'une prochaine réunion du GAL la programmation du projet et le montant définitif des financements européens octroyés.

Projets présentés pour avis d'opportunité

Ingénierie Agenda 21_COMMUNE DE MIMIZAN

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Guy Pons**, conseiller municipal de Mimizan

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 6 « Ingénierie thématique » dans laquelle s'inscrit le projet.

Restitution du groupe préparatoire

Térence Domer-Marie restitue au GAL les échanges du groupe préparatoire.

Le projet apparaît innovant, exemplaire et déjà bien avancé, démontrant une dynamique solide et structurée. Il présente également un fort potentiel de transférabilité vers d'autres collectivités du territoire, renforçant son intérêt stratégique pour l'ensemble du GAL.

Parmi les questionnements soulevés :

- Démontrer l'étendue du projet : les actions menées sont-elles uniquement à l'échelle communale ou est-il envisageable que des actions menées par l'EPCI puissent bénéficier de ce regard Agenda 21 ?
- Y-a-t-il déjà des retombées concrètes à noter en lien avec le plan d'actions ? Comment sont-elles mesurées / évaluées ?
- Le porteur peut-il développer l'aspect partenarial et mise en réseaux des acteurs (qui sont-ils : associations ? citoyens ? entreprises ?)
- Sur le critère « économie » : y-a-t-il des préconisations formulées aux acteurs économiques du territoire (entreprises, associations), le porteur intègre-t-il par exemple dans ses marchés publics des critères Agenda 21 ?
- La transférabilité de la méthode auprès d'autres collectivités sera à étayer lors de la présentation.

Le groupe préparatoire situe le projet sur un **avis d'opportunité favorable** qui pourra évoluer en fonction des précisions apportées par le porteur.

Présentation du projet

M. Pomarez, Maire de Mimizan présente le projet, accompagné de Mme. Letanoux, Directrice générale des services et de Clara Varignon Da Silva, chargée de mission Agenda 21.

La demande auprès des fonds européens territorialisés porte sur la poste de la chargée de mission à hauteur de 0,8 ETP et des prestations de communication réalisées dans le cadre du projet.

Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel 0,8 ETP sur 2 ans et 8 mois	81 000 €	Fonds européens (FEDER)	75 000 € (plafond)
Prestations	9 000 €	Autofinancement	15 000 €
TOTAL	90 000 €	TOTAL	90 000 €

ECHANGES AVEC LE GAL

Les membres du GAL s'interrogent sur la répartition des missions entre la commune et la communauté de communes : le poste est-il communal alors que les actions semblent concerner un périmètre plus large ?
 Les porteurs précisent qu'au départ, l'idée était de partager un poste entre la commune et la communauté des communes. Finalement, les besoins identifiés ont montré qu'il fallait deux postes distincts, dont un dédié spécifiquement à la commune, en raison de la charge de travail liée à l'Agenda 21 local.

Les membres demandent ensuite des précisions sur l'étendue réelle du projet : concerne-t-il uniquement la commune ou également l'EPCI et le PETR ?

Il est indiqué que si le poste est communal, des actions et collaborations régulières sont prévues avec la communauté des communes de Mimizan et, ponctuellement, avec d'autres acteurs du PETR lorsque les thématiques s'y prêtent.

Le GAL questionne les retombées concrètes attendues et l'existence d'une évaluation du dispositif.

Une démarche RSE est en cours en déploiement, afin de permettre d'identifier les impacts du dispositif, de structurer les actions et d'établir un cadre d'évaluation pour suivre l'évolution du projet.

Les membres souhaitent savoir comment l'aspect partenarial et la mise en réseau des acteurs seront structurés.

Les porteurs rappellent que cette dynamique est au cœur de la démarche, avec un travail de mutualisation entre les services de la commune et de la communauté des communes, et une méthodologie fondée sur la participation croisée des élus, associations, entreprises et agents des deux collectivités.

Le GAL interroge la méthode de projet et la transférabilité des actions.

Les porteurs indiquent que des mutualisations concrètes existent déjà (ex. partage de matériel), et que la méthodologie participative adoptée peut être répliquée par d'autres communes ou services, grâce à un cadre commun de travail.

Les membres questionnent les partenaires mobilisés, notamment pour la sensibilisation des habitants à la gestion durable de la forêt.

L'ONF est un partenaire central, avec la création de parcelles pédagogiques et l'organisation de journées de sensibilisation (notamment auprès des enfants). Un projet de protection des dunes est également mené en lien avec l'ONF et les services environnement.

Le GAL souhaite savoir qui accompagnera l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale.

Les porteurs indiquent que le partenaire n'est pas encore identifié à ce stade.

Enfin, les membres demandent des précisions sur les perspectives à moyen terme, notamment en matière d'urbanisme.

Les élus ont acté la volonté de travailler sur un PLUi au cours du prochain mandat, incluant une charte paysagère visant à valoriser le paysage à l'échelle des communes et du territoire.

LE MOT DU GAL

Les échanges ont permis aux membres du GAL d'apprécier la cohérence globale de la démarche, sa dimension partenariale solide et la capacité de mutualisation entre les différents niveaux territoriaux. Le caractère transversal, participatif et structurant du projet a été souligné, ainsi que son inscription dans une perspective d'aménagement durable, incluant biodiversité, paysage et gestion forestière.

AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 17/20

Ingénierie Territoire zéro chômeur de longue durée _ Communauté des communes de Mimizan

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Françoise Leiner**, conseillère communautaire de Mimizan
- **Guy Pons**, conseiller communautaire de Mimizan
- **Isabelle Wackenier-Brustis**, association l'Escale du Born
- **Yann Lorteau**, Association La Smalah
- **Henri-Jean Thébault**, conseiller communautaire

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 6 « Ingénierie thématique » dans laquelle s'inscrit le projet.

Restitution du groupe préparatoire

Françoise Douste présente les points forts du projet : Ce projet s'est distingué par son ambition sociale forte, son caractère innovant et sa capacité à mobiliser un large réseau d'acteurs autour d'un objectif partagé. Le projet présente un intérêt majeur pour le territoire, tant par l'impact social attendu que par la dynamique collective qu'il engage.

Parmi les questionnements :

- Il est demandé de bien préciser le lien entre le poste d'animation de la démarche et l'entreprise à but d'emploi.
- Le critère environnement était difficile à noter par manque d'information ou de lien avec le projet.

Le groupe préparatoire situe le projet sur un avis d'opportunité favorable.

Présentation du projet

M. Thébault, élu communautaire référent du projet et Sophie Luca, chargée de mission Territoire zéro chômeur de longue durée, présentent le projet.

Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
1 ETP sur 2 ans (+ frais de mission et coûts indirects)	124 000 €	Fonds européens FEDER	50 000 € (plafond)
		Département	sollicité
		Autofinancement	- €
TOTAL	124 000 €	TOTAL	124 000 €

ECHANGES AVEC LE GAL

Les membres du GAL demandent combien de personnes sont concernées par le dispositif sur le territoire.
Les porteurs indiquent qu'environ 900 personnes relèvent du périmètre potentiel, avec un objectif de 300 personnes accompagnées. À ce jour, 53 volontaires sont mobilisés dans la démarche.

Le GAL s'interroge sur le financement du poste d'animation et sur la part du FEDER.

Le poste sollicite un cofinancement FEDER sur deux ans. Les porteurs rappellent que ce financement est essentiel pour piloter la phase d'ingénierie et de mobilisation.

Les membres questionnent également les aides de l'État, puisque le dispositif est nationalement encouragé.

Il est précisé que l'État finance 95 % des salaires des personnes embauchées dans l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), mais aucune aide n'est prévue pour le poste d'animation, ce qui justifie la recherche de financements complémentaires.

Le GAL souhaite comprendre en quoi le projet comporte un volet environnemental compatible avec les critères LEADER.

Le porteur rappelle que l'un des critères environnementaux est mobilisé via la recyclerie d'appareils électroménagers, une activité validée par la CLE (Comité Local pour l'Emploi). De plus, la mobilisation des volontaires inclut des actions de sensibilisation : chantiers de ramassage de déchets, activités liées à la transition écologique, et développement d'initiatives à forte utilité sociale et environnementale.

Les membres du GAL questionnent ensuite les articulations entre le projet TZCLD et l'Entreprise à But d'Emploi.

Les porteurs expliquent que TZCLD intervient en amont de l'EBE, dans la mobilisation et l'accompagnement des volontaires. Les postes créés au sein de l'EBE sont définis en fonction des compétences, des envies et des besoins identifiés localement par notamment la chargée de mission TZCLD. L'EBE constitue l'une des modalités de sortie du parcours, mais pas l'unique solution : l'important est de construire des activités utiles et adaptées aux personnes très éloignées de l'emploi.

LE MOT DU GAL

Les échanges ont permis aux membres du GAL d'apprécier :

- le potentiel d'impact social fort du projet, compte tenu du nombre important de personnes concernées par le chômage de longue durée sur le territoire ;
- la qualité de la démarche d'ingénierie, structurée, progressive et centrée sur les volontaires ;
- la pertinence des actions environnementales, notamment via la recyclerie, les chantiers de nettoyage et les initiatives liées à la transition écologique ;

- la **complémentarité** entre l'animation TZCLD et l'EBE, garantissant une articulation claire entre mobilisation, création d'activité et construction de parcours.

Les membres notent toutefois que la réussite du dispositif dépendra de la stabilité du financement de l'animation et de la capacité à créer suffisamment d'activités pérennes au sein de l'EBE.

AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 18/20

Création d'un tiers lieu en cœur de bourg à Mézos_XL Habitat

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Françoise Leiner**, conseillère municipale de Mézos.

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 4 « Développer les services marchands et non marchands et redynamiser les bourgs, centres bourgs et centres villes » dans laquelle s'inscrit le projet.

Restitution du groupe préparatoire

Arnaud Gomez, explique que le projet global présente un fort intérêt territorial : il combine habitat inclusif, services, animation locale et revitalisation du centre-bourg.

La création du tiers-lieu, intégrée au cœur du dispositif, apparaît comme un élément structurant, favorisant la mixité sociale, l'intergénérationnel, la participation citoyenne et l'ouverture du site vers l'ensemble des habitants, associations et acteurs locaux.

Le projet se distingue également par :

- son caractère exemplaire et innovant en matière de "bien vieillir" et d'intergénérationnel
- une ingénierie sociale solide (présence bienveillante, gouvernance partagée, co-construction avec les habitants),
- une cohérence forte avec les objectifs LEADER, notamment en matière de redynamisation des centres-bourgs, d'émergence de lieux hybrides et de soutien aux tiers-lieux,
- une intégration poussée du développement durable (matériaux biosourcés, réseau de chaleur biomasse).

Parmi les questionnements soulevés :

- Localisation du projet : bien expliquer où se situe le site.
- Critère échelle de l'impact du projet : démontrer la portée du projet : échelle intercommunale ou plus ? Combien de bureaux dédiés au coworking seront mis à disposition ?
- Critère partenariat : quels seront les partenaires du tiers-lieu (nommer les associations qui pourront y intervenir, les écoles...) ? y aura-t-il une programmation mensuelle, annuelle des activités du tiers lieu ? Qui les coordonnera ?
- Critère économie et emploi : préciser la durée du poste créé pour la personne bienveillante. Est-ce un emploi pérenne ?
- Environnement : préciser la démarche de préservation de l'esprit arial (paysagiste) et la volonté d'utilisation de matériaux biosourcés, raccordement au réseau de chaleur éventuel...

Présentation du projet

M. Ferdani, Maire de Mézos, Mme Merlet, Directrice de projet XL Habitat, M. Robert Directeur de l'association gestionnaire Béguinage solidaire (connecté en visioconférence), Mme Meurgey et Mme Leiner élues de Mézos.

Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Travaux	2 210 675 € HT	Fonds européens (FEDER)	60 000 € (plafond)
Dont tiers lieu 323 000€ TTC		Département	150 000 €
		CARSAT	400 000 €
		Autofinancement	1 600 675 €
TOTAL	2 210 675 €		2 210 675 €

ECHANGES AVEC LE GAL

Les membres du GAL s'interrogent sur l'échelle du projet : est-il destiné uniquement aux habitants de Mézos ou ouvert plus largement au territoire de la Communauté de communes ?

Le porteur précise que le projet est ouvert à tous, sans restriction géographique. Des demandes proviennent déjà de communes voisines telles que Morcenx ou Saint-Vincent-de-Tyrosse. L'objectif à terme est de constituer une véritable chaîne de béguinages solidaires sur un périmètre élargi.

Le GAL questionne ensuite l'emploi de la “personne bienveillante”, élément clé du dispositif.
Le porteur explique qu'il s'agit d'un emploi pérenne, financé jusqu'au 31 décembre 2029, puis garanti sur 10 ans grâce à un accord financier dédié. Le dispositif pourra également être complété par la mobilisation de jeunes en service civique, favorisant la transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-être.

Les membres demandent ensuite des précisions sur le niveau des loyers.

Les logements seront en logement social, sous la forme d'un logement-foyer. Le loyer inclura le loyer et les charges, sans surcoût lié aux services, puisque la présence de la personne bienveillante est financée par un autre dispositif et ne pèse pas sur le coût supporté par les résidents.

LE MOT DU GAL

Les membres du GAL soulignent la pertinence forte du projet, tant pour son impact social que pour sa capacité à répondre à un besoin croissant d'habitats inclusifs adaptés aux personnes âgées ou vulnérables. Ils relèvent notamment :

- l'ouverture du projet à l'échelle intercommunale, qui lui confère une portée territoriale significative
- la sécurisation de l'emploi de la personne bienveillante, élément clé du modèle d'accompagnement
- le caractère solidaire et intergénérationnel du dispositif, renforcé par l'intégration possible de services civiques
- le positionnement en logement social accessible, sans surcoût pour les bénéficiaires
- la redynamisation du bourg grâce à la création du tiers lieu en cœur de village.

Le GAL note que le développement d'une filière territoriale de béguinages solidaires pourrait constituer, à moyen terme, un levier structurant pour le territoire.

AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 17/20

Réalisation d'un documentaire « Au fil de l'eau »_Communauté des communes de Côte Landes Nature

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des débats et votes.

- **Arnaud Gomez**, conseiller communautaire de Côte Landes Nature
- **Yann Lorteau**, Association La Smalah

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 1 « Protéger et valoriser les ressources locales » dans laquelle s'inscrit le projet.

Restitution du groupe préparatoire

Térence Domer-Marie présente l'analyse du groupe préparatoire. Le projet se présente comme un outil de communication destiné à valoriser les ressources du territoire, à sensibiliser les habitants – notamment les publics scolaires – et à favoriser une meilleure compréhension des enjeux liés à l'eau.

L'initiative est jugée pertinente et cohérente avec les objectifs du GAL, en particulier en matière de sensibilisation et de valorisation des patrimoines naturels. Le projet présente un intérêt majeur pour le territoire, tant par l'impact attendu que par la dynamique collective qu'il engage.

Parmi les questionnements soulevés :

- Critère échelle de l'impact du projet : s'agit-il d'un support à vocation strictement locale ou d'un outil destiné également à une communication externe au territoire (office de tourisme...) ?
- De quelle manière les jeunes du territoire sont-ils associés à ce projet ?

Le groupe préparatoire situe le projet sur un avis d'opportunité favorable.

Présentation du projet

Mme Pissettaz, chargée de mission transitions écologique, énergétique et mobilité et Mme Moreira, coordonnatrice de la cohésion sociale, enfance, jeunesse présentent le projet.

Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses		Recettes	
Prestation	30 000€ TTC	Fonds européens (FEADER)	14 000€
		Agence de l'eau Adour Garonne	10 000 €
		Autofinancement	6 000 €
TOTAL	30 000 €		30 000 €

ECHANGES AVEC LE GAL

Les membres du GAL interrogent d'abord l'échelle d'impact du projet : s'agit-il d'une action limitée à la Communauté de communes ou d'une diffusion plus large ?

Les porteurs précisent que le projet s'inscrit prioritairement à l'échelle de la communauté des communes, mais que sa portée dépassera naturellement ce périmètre. Le Syndicat mixte des rivières Born et Marensin

valorisera en effet le travail réalisé, l'office de tourisme pourrait également être intéressé par le support, permettant une diffusion plus large. Le support final a vocation à être partagé largement auprès des acteurs et du public.

Le GAL questionne ensuite la manière dont les jeunes du territoire seront associés à la démarche. La consultation prévoit explicitement l'implication des jeunes, et il reviendra au prestataire de proposer des modalités adaptées. L'idée directrice est qu'un groupe de jeunes puisse suivre la production du documentaire, s'approprier les contenus et relayer le message auprès d'autres jeunes, afin d'insuffler une dynamique éducative et participative. Le documentaire doit ainsi refléter leur regard et leur sensibilité sur l'eau et le territoire.

Les membres s'interrogent enfin sur les perspectives de valorisation du film : une présentation à un événement territorial, comme le festival « Éco des Pins », est-elle envisagée ?

Les porteurs confirment que cette option est envisagée, sous réserve que le documentaire soit achevé à temps.

LE MOT DU GAL

Les membres du GAL soulignent l'intérêt culturel, pédagogique et environnemental du projet. Ils notent :

- sa double échelle d'impact, locale mais avec un potentiel de diffusion plus large grâce aux partenaires techniques
- la place donnée aux jeunes, considérée comme un élément particulièrement positif pour renforcer l'éducation à l'environnement et l'appropriation des enjeux liés à l'eau
- la volonté de valoriser le documentaire dans des événements territoriaux, favorisant sa visibilité et son ancrage local.

Le GAL relève que la réussite du projet reposera en partie sur la capacité du prestataire à proposer des modalités d'implication adaptées pour les jeunes et à assurer une qualité de diffusion suffisante.

AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 15/20

Redynamisation du cœur de bourg_Commune de Linxe

Pas d'abstention vote pour conflit d'intérêt.

L'animatrice rappelle le cadre de la fiche-action 4 « Développer les services marchands et non marchands et redynamiser les bourgs, centres bourgs et centres villes » dans laquelle s'inscrit le projet.

Restitution du groupe préparatoire

Françoise Leiner restitue au GAL les échanges du groupe préparatoire.

Le projet présente un intérêt territorial certain, articulant revitalisation urbaine, mobilités douces, renaturation et amélioration du cadre de vie. Il répond de manière cohérente aux enjeux identifiés dans le plan de référence communal et s'inscrit dans une stratégie globale de redynamisation.

Le GAL souligne en particulier la pertinence des actions de désimperméabilisation, de la future qualité paysagère et du confort d'usage des habitants. Les membres soulignent également le caractère exemplaire de la démarche participative engagée. La stratégie de revitalisation ayant été construite en concertation avec les habitants, les commerçants et différents partenaires, le projet renforce les dynamiques de citoyenneté, de cohésion sociale et d'appropriation collective des espaces publics.

Parmi les questionnements soulevés :

- Critère partenariat : expliquer et mettre en avant les partenaires associés au projet, notamment privés (associations, commerçants...).

Le groupe préparatoire note que la grille de notation des projets de redynamisation des centres -bourg ne permet pas de noter de manière très favorable un projet qui pourtant a pour objet une redynamisation. Le groupe préparatoire propose un avis d'opportunité favorable.

Présentation du projet

M. Galléa, Maire de Linxe présente le projet.

La demande de financement auprès des fonds européens territorialisés concerne les travaux d'aménagement des places du cœur de bourg.

Voir fiche projet transmise et support de la présentation faite au GAL.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

	ATTRIBUTION	EN COURS	MONTANT TOTAL PROJET
TOTAL	1 561 844€	780 000	3 531 131,41€ HT
DETR-DSIL 2023 / 2025	700 313,00		ATTRIBUTION FINANCIERE
ComCom (schéma cyclable)	278 950,00		44,23%
Région	0,00		AGENCE DE L'EAU
Département FDAL 1	100 000,00		700 000€ soit 19,80%
Département CRTE 2	100 000,00		LEADER
Amendes de Police	125 000,00		80 000€ soit 2,26%
LEADER		80 000	Total subventions 2 341 844€
Fonds vert	257 581,00		soit 66,4% du projet
Agence de l'eau		700 000	AUTOFINANCEMENT PAR
Participations complémentaires:			EMPRUNT-BANQUE DES
Matériel pour aménagement parking vélo: 12 000€ AVELO+			TERRITOIRES à 2,1% (taux du
Remboursement enrobé par UTD (délégation MOA) : 50 000€ à confirmer			livret A + 0,4%)

ECHANGES AVEC LE GAL

Les membres du GAL s'interrogent sur la mobilisation des commerçants et des associations dans la démarche.

Le Maire indique que la mobilisation est assurée via les CMC (commissions citoyennes), en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux. Le projet reste évolutif, et des ajustements pourront être réalisés en fonction des contributions des commerçants, associations et habitants.

Le GAL questionne ensuite les modalités de participation des habitants. Il est précisé que la participation sera encouragée à travers les réseaux sociaux, notamment Facebook et l'application Intramuros, afin de faciliter l'expression des besoins et des attentes du public.

Les membres demandent des précisions sur les financements, notamment la ligne "amendes de police" présente dans le plan prévisionnel.

Le porteur explique qu'il s'agit d'une subvention du Département, dédiée à des projets d'aménagement liés à la sécurité et à la circulation.

Le GAL souhaite également savoir sur quels types d'aménagements porterait la contribution FEDER.

Monsieur le Maire indique que la demande FEDER concerterait les aménagements de la place de l'Église, situés au cœur du bourg, et relevant pleinement des critères du programme.

LE MOT DU GAL

Les membres du GAL saluent la démarche participative, fondée sur une mobilisation large des commerçants, associations et habitants, ainsi que la souplesse du projet, permettant des ajustements selon les contributions du territoire.

Ils soulignent également :

- la pertinence de la communication numérique pour encourager l'implication citoyenne
- la cohérence du plan de financement, incluant notamment la subvention départementale via les amendes de police
- l'articulation claire entre les besoins du cœur de bourg et la mobilisation du FEDER.

AVIS D'OPPORTUNITE FAVORABLE AVEC UNE NOTE FINALE DE 13/20

Sélection du GAL : programmation du FEDER

L'animatrice présente cette nouvelle étape aux membres du GAL.

Après avoir donné un avis d'opportunité favorable aux projets, les porteurs ont pu déposer leur dossier de demande d'aide auprès des services instructeur de l'Autorité de gestion (Région) qui a vérifié l'éligibilité technique et réglementaire du projet.

Lorsque la Région émet un rapport d'instruction favorable, le montant du fonds européens est déterminé.

L'étape de sélection permet au GAL de confirmer le montant du fonds européen accordé au projet qui pourra être présenté à l'instance de consultation des partenaires (ICP) de la Région.

A l'issue de cette étape, une convention juridique pourra être signée entre le porteur de projet et l'Autorité de gestion.

3 projets fléchés sur du FEDER sont présentés en sélection.

Projets présentés en sélection

Ingénierie NOMAD' 2025_Pays Landes Nature Côte d'Argent

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Arnaud Gomez**, Président du Pays
 - **Françoise Leiner**, élue du Pays
 - **Guy Pons**, élu du Pays
 - **Henri-Jean Thébault**, élu du Pays
 - **Laure Pincé**, élue du Pays
- Avis d'opportunité favorable en GAL 01 du 07/12/2023
 - Montant FEDER retenu après instruction : **25 000 €**

VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE

L'abeille noire des Landes de Gascogne - Mise en place d'une structure de conservation et de valorisation sur le Territoire Landes Nature Côte d'Argent _ Conservatoire des Races d'Aquitaine

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Laure Pincé**, conseillère communautaire des Grands Lacs et municipale de Biscarrosse
 - **Françoise Douste**, Présidente de la communauté des communes des Grands Lacs
- Avis d'opportunité favorable en GAL 02 du 28/03/2024
 - Montant FEDER retenu après instruction : **50 000 €**

VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE

Création d'une section coiffure pour une offre de formation en apprentissage _ Institut de formation des Grands Lacs

Abstention vote pour conflit d'intérêt : les membres suivants ont quitté la salle lors des votes.

- **Laure Pincé**, conseillère communautaire des Grands Lacs et municipale de Biscarrosse
 - **Françoise Douste**, Présidente de la communauté des communes des Grands Lacs
- Avis d'opportunité favorable en GAL 05 du 08/04/2025
 - Montant FEDER retenu après instruction : **35 792,20 €**

VOTE DE SELECTION FAVORABLE A L'UNANIMITE

FIN DE LA SEANCE à 20h30.



M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent